



Créteil.net

[Retrouvez le site académique du SNPDEN \(en cliquant ici\)](#)

Informations du SNPDEN-CRETEIL

N° 12-2009-2010

du 16 février 2010.

SYNDICAT NATIONAL DES PERSONNELS DE DIRECTION

RENCONTRE SIEC/SNPDEN

Le SNPDEN a été reçu par le directeur du SIEC hier lundi 15 février 2010. Nous représentions les 3 Académies franciliennes. Nous avons pu aborder toutes les questions dans un climat détendu et une excellente écoute mutuelle.

Quant au bilan de la session 2009, il y avait relativement peu de choses à dire.

La difficulté la plus importante a été le décalage des notes en EAF, décalage largement médiatisé et dû, nous a-t-on dit, à une saisie mal préparée et non contrôlée. C'est le SIEC qui a assumé l'essentiel des suites de cette erreur. Une procédure de vérification ponctuelle devrait éviter le retour d'une telle situation.

La saisie directe par les enseignants reste une hypothèse de travail.

«Stéphanie», après une année difficile, a donné satisfaction : 96% des personnels ont été payés en 2009

MAIS

un nouveau produit nous est pourtant imposé : *IMAG'IN*.

Nous y avons trouvé des imperfections :

- Il nous apparaît moins convivial.
- Il comporte les personnels non enseignants (mais certains seront payés, donc...).
- Les compétences des professeurs sont élargies à l'extrême après accord de l'inspection pour faciliter l'organisation. Nous avons demandé qu'un accompagnement soit prévu lorsqu'un professeur devait évaluer dans un domaine qui ne lui était pas familier (anglais en mention européenne, spécialité mathématiques en TS, etc.).

- Il n'est pas prévu d'espace pour les commentaires. Il faut néanmoins savoir que le SIEC ne dispose pas des moyens d'analyser toutes les fiches. Pour cette session, ce sont les remarques faites par les Personnels de Direction en retour des convocations qui seront étudiées. Les demandes directes des professeurs seront toujours retournées.
- La mise en route de cette enquête est en retard, l'architecture informatique des trois rectorats étant différente, et Créteil, nous dit-on, en retard...

Mais là n'est pas le plus grave :

Il reste un point, qui, s'il est confirmé, constitue un recul ubuesque.

La Recette Générale des Finances exige que soient constitués 40 000 dossiers «papiers», dont le contenu nous sera précisé (RIB mais aussi carte et attestation «vitale»...) en double exemplaire, en ordre alphabétique général et avec pour chaque dossier un classement interne identique.

Or, ces renseignements existent, à la fois sous forme «papier» et sous forme électronique, au SIEC et dans les Rectorats. Mais pour les Finances, ils ne seraient pas crédibles ...

Que l'on jette aux orties un système qui fonctionne, qui a dû mobiliser des centaines d'heures de travail, passe encore.

Que l'on en impose un nouveau, dont il faudra subir les approximations, nous en avons l'habitude.

Mais que l'on impose à 40 000 personnes et à 600 établissements de fabriquer de la paperasse en double exemplaire alors que chacun tente de la réduire, c'est absurde.

Combien de mois de retard pour les services du SIEC et pour les paiements effectifs ?

Combien de ces fameux «équivalents temps plein» mobilisés pour ces travaux d'Hercule ?

La Cour des Comptes (!) se penchera-t-elle sur ce gâchis ?

Il semble pourtant qu'il y a des questions plus prioritaires à nos yeux :

- Le respect des consignes ;
- Les absences des correcteurs ;
- L'harmonisation des notations, etc...

avec l'objectif essentiel d'assurer une équité de traitement à tous les candidats.